



1^{er} juillet 2016 | Communiqué de la Fédération CGT des Services publics

1^{er} juillet 2016 : enfin le dégel !

Le gouvernement clairoirne depuis ce matin sur l'augmentation de la valeur du point d'indice de la Fonction publique, la Fédération CGT des Services publics tient à rappeler que cette augmentation n'est que de 0,6 %, faisant ainsi passer la valeur du point de 4,630 € à... 4,658 € !

Ainsi par exemple, un adjoint administratif 2^{ème} classe, échelon 1, Indice brut 340 et Indice majoré 321, va passer d'un traitement de 1486,33 € brut à... 1495,24 € brut !

8,91 € de gains bruts après 6 ans de gel des rémunérations dans la Fonction publique ! De quoi acheter au choix, et selon la région, 5 baguettes de pain par mois ou un tacos (sans les frites) ...

Nous sommes loin de rattraper les pertes de pouvoir d'achat accumulées depuis 2010, voire depuis 1983, quand la valeur du point d'indice n'a plus été indexée sur l'évolution du coût de la vie, d'autant que dans le même temps, notre contribution retraite a augmenté de + 2,09 %.

Les 5,6 millions d'agents de la Fonction publique ont perdu entre 10 et 15 % de leur pouvoir d'achat en cinq ans, soit environ 200 € à plus de 800 € par mois selon la catégorie et l'ancienneté dans la carrière !

Si cette augmentation de juillet est donc largement insuffisante, elle est néanmoins le fruit d'une lutte inlassable de nos fédérations CGT interversants (État, Hospitalière et Territoriale) pour obtenir le dégel du point ! Si le gouvernement pensait ainsi désamorcer la mobilisation contre la loi Travail, il s'est trompé !

Ce dégel c'est notre victoire, et celle-ci doit en appeler d'autres !

En plus de l'enjeu crucial du pouvoir d'achat, la situation sociale est marquée par un ensemble de réformes détériorant les conditions de travail des agents, des réductions d'emplois dans un grand nombre de secteurs, la remise en cause de droits sociaux et de missions publiques, tout cela dans un contexte grandissant d'atteintes aux libertés syndicales avec emprisonnement des militants opposés à la régression sociale, de

piétinement des règles de négociations, comme le passage en force du non-accord « PPCR » ou l'utilisation du 49.3 par le gouvernement.

De surcroît, avec les restrictions budgétaires que nous connaissons, le RIFSEEP va accroître les inégalités entre les agents et favoriser la recherche de la performance individuelle et non plus l'intérêt collectif pour l'exercice des missions de service public auprès de la population. Rappelons que le Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel, va devenir, d'ici décembre 2016, le nouvel outil indemnitaire de référence en remplaçant la plupart des primes et indemnités existantes dans la fonction publique territoriale et que nous sommes pour son abrogation.

La Fédération CGT des Services publics réaffirme sa volonté de combattre toutes les attaques qui continuent d'être portées par le couple Gattaz-Valls et de porter une autre ambition sociale, le retrait du projet de loi Travail, un autre partage des richesses en gagnant partout la mise en place de 32 heures de travail, le développement des services publics avec la création d'emplois statutaires, nécessaires et indispensables pour répondre aux besoins des usagers et à l'amélioration des conditions de travail et de vie.

Pour toutes ces raisons, nous serons de nouveau dans l'action le 5 juillet et nous préparons une rentrée sociale la plus unitaire possible